

L'anglais s'apprend aussi au cinéma

ROYAN Au Lido, petits et grands peuvent suivre des cours d'anglais en regardant des courts-métrages, une méthode d'apprentissage innovante

Pierre Lann
royan@sudouest.fr

« Hello ! Please have a seat », sourit Alison Stewart, une jeune professeure d'anglais. Oubliez les arides cahiers de cours, au Lido on suit la leçon d'anglais sur grand écran, bercé par l'obscurité d'une salle de cinéma. Immersion garantie en ce mois de juillet. Au programme de cette séance de perfectionnement, calquée sur un bon niveau de lycée, un court-métrage primé au festival de Cannes 2013. L'histoire poignante de Nick, un adolescent solitaire qui voit Anne, son amoureuse, quitter Tristan Da Cunha, une île perdue dans l'Atlantique Sud.

Chaque séance dure 1 h 15. Les participants visionnent deux fois le film et répondent à quelques questions de compréhension et de vocabulaire. Chacun, quelles que soient ses aptitudes en anglais, peut y trouver son bonheur puisque trois séances de niveaux différents sont proposées chaque semaine. De quoi satisfaire les petits et les grands. La programmation se renouvelle aussi pour per-



Le cours est interactif, les participants répondent à des questions sur leur téléphone. PHOTO P. L.

mettre aux élèves de revenir s'entraîner.

Ludique et interactif

« Le but de ces ateliers est de travailler sur l'écoute pour enrichir le vocabulaire des participants. C'est très interactif, nous essayons de converser le plus possible. Ce sont les clés d'une progression en anglais », confie Alison Stewart qui anime ces ateliers nommés English Lessons avec ses collègues du Carel, le Centre audiovisuel de Royan pour l'étude des langues. L'idée de cette animation inédite est née pendant le confinement

et a été portée par le cinéma Le Lido en partenariat avec le Carel. Pour l'instant, les rangs sont clairsemés. Les organisateurs comptent sur le bouche-à-oreille pour garnir les salles d'apprentis anglophones.

Des pratiquants assidus

« Je me suis lancé un défi pendant le confinement, progresser en anglais. Je suis toujours frustrée de ne pas être à l'aise pour discuter quand je voyage. J'ai donc décidé de venir au cinéma deux fois par semaine pour progresser et j'en suis ravie, c'est très ludique », se

réjouit Aurore Metivier, une habitante de Royan. Même sentiment pour Jules, tout frais bachelier qui s'apprête à entrer dans une école d'ingénieurs, cursus où une bonne maîtrise de l'anglais est essentielle. « J'ai très peu parlé en anglais pendant le confinement, participer à cette séance me permet de pratiquer », se satisfait-il. Prochaine séance aujourd'hui.

English Lessons, au cinéma Le Lido. Le mardi, niveau débutant et intermédiaire, le jeudi niveau perfectionnement. Tarif : 9,50 €. Tél. 05 46 05 24 10.

ÉCHOS DE ROYAN

Christophe Soulard en dédicace samedi

ROYAN Journaliste, auteur de plusieurs ouvrages historiques, Christophe Soulard vient de signer, avec la complicité de l'éditeur Pierre-Louis Bouchet (Bonne Anse), un livre consacré à l'épopée des cinq pilotes partis, le 17 juin 1940, de l'aérodrome de Royan-Médis pour rejoindre Londres. « Les premiers aviateurs de la France libre », titre Christophe Soulard, qui détaille la dimension historique de cet engagement d'Yves Ezanno, Henri Gaillet, Robert Moizan, Albert Preziosi et Jacques Soufflet, imités le lendemain par trois mécaniciens. L'ouvrage rappelle aussi le passé aéronautique de Royan. Christophe Soulard signera son livre samedi, de 10 à 13 heures, à la Maison de la Presse de Royan, rue Gambetta.



Christophe Soulard. PHOTO ARCHIVES ANTOINE MAGNAN

Se faire une toile sous les étoiles

ROYAN Sur un transat, à Royan, cet été, on peut évidemment bronzer, mais aussi écouter du jazz et assister à une projection cinématographique. Prochaine séance de ciné en plein air demain, au théâtre de verdure des jardins du quartier du Parc. À partir de 22 heures sera projeté « Le Nouveau », une comédie de Rudi Rosenberg avec Réphaël Ghrenassia, Joshua Raccach. Gratuit.

La Ville reprend la main sur l'Abbaye royale

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY Le tournage d'une série a eu raison de l'association chargée d'animer l'abbaye royale

La gestion de l'Abbaye royale n'est décidément pas un chemin parsemé de roses... Après bien des vicissitudes, l'animation du monument phare de Saint-Jean-d'Angély avait été confiée à une association, il y a quelques mois. « Nous souhaitons avant tout que les Angériens s'approprient l'abbaye », rappelle le président Patrick Duprat.

Fin décembre 2019, l'association a renouvelé une convention faisant état d'un tournage cinématographique avec la municipalité. Un mois plus tard, le Conseil municipal adoptait une nouvelle convention avec les modalités d'intervention pour le tournage de la série « Voltaire mixte », produite par Amazon prime vidéo.

Dans ce document, il est indiqué que la Ville percevrait 30 000 euros pour sept mois d'occupation de l'Abbaye royale. La Covid-19 est pas-



Les membres du conseil d'administration de l'association Abbaye royale (ici une délégation) ont démissionné jeudi. PH. P. B.

sé par là et le tournage a dû être décalé.

Depuis début juillet, les équipes de la production de la série ont pris leurs quartiers à l'Abbaye royale... au grand dam de l'association résidente. « Le 9 juin, j'ai reçu un courrier électronique de Cyril Chappet (adjoint au maire chargé de la culture, NDLR) avec, en pièce jointe, une nouvelle convention », révèle Patrick Duprat. « J'ai envoyé un cour-

rier à la maire le 18 juin » pour parler de cette convention.

« Privilégier le tournage »

En guise de réponse, l'association a reçu, le 9 juillet, un courrier, en recommandé, où on lui annonce la fin de ladite convention. Les membres de l'association « ne sont pas opposés au tournage » mais se sentent « exclus, expropriés » du lieu qu'ils ont contribué à faire vivre. « Je

trouve très choquant d'avoir à présenter mes papiers pour entrer dans ce lieu où j'ai suivi mes études », déplore notamment Marie-Claude Renaud.

L'association doit rendre les clés de l'abbaye le 31 juillet. Quant à la salariée – une secrétaire à temps partiel – « son salaire sera pris en charge par l'association jusqu'à la fin de l'année », dévoile Patrick Duprat.

Choqués, les membres du conseil d'administration de l'association ont tous démissionné lors de l'assemblée générale du 16 juillet. « Si, en septembre, personne n'a manifesté d'intérêt pour gérer cette association, elle sera dissoute », annonce Patrick Duprat qui a fait venir un huissier pour constater l'occupation des locaux par la société de production... alors que les locaux étaient encore sous la responsabilité de l'association.

Du côté de la mairie, un communiqué donne une autre version des faits. « Compte tenu de la complexité récurrente rencontrée dans la gestion des locaux de l'Abbaye et en agissant dans l'intérêt de la commune, en solidarité avec les acteurs

touristiques et économiques angériens, la Ville de Saint-Jean-d'Angély souhaite privilégier le tournage et reprendre la gestion des locaux de l'Abbaye en régie directe. » Dans ce même message, Cyril Chappet annonce des retombées économiques « estimées à 4,5 millions d'euros en Charente-Maritime, dont une très grande partie à Saint-Jean-d'Angély auprès des commerces, des restaurants et des hôtels ».

« L'abbaye est bradée »

Outre le fait d'avoir à quitter les lieux fisca, les membres de l'association Abbaye royale estiment que le monument a été « bradé » pour les besoins du tournage. La facture de 30 000 euros serait bien faible eu égard au prix du marché. « Une journée d'occupation des lieux, que cela soit pour le tournage ou pour la préparation de celui-ci, est facturée en moyenne entre 1500 et 2 000 euros », dévoile un connaisseur du milieu cinématographique. Ce qui correspondrait à 15 jours d'occupation des lieux... On en est bien loin.

Philippe Bregowy